

## *Tripoter les tarifs de l'électricité*

Philippe Torrion

***Tel était le titre d'un article de Marcel Boiteux rédigé il y a tout juste 10 ans, et publié dans cette même revue («Tripoter les tarifs de l'électricité», Marcel Boiteux, La Revue de l'Énergie, n° 609, septembre-octobre 2012).***

Marcel Boiteux, alors âgé de 90 ans, mais toujours aussi engagé au service de la «fée électricité» à laquelle il aura consacré toute sa vie professionnelle — et avec quels impacts et quels succès...! — et toujours aussi pertinent, souhaitait intervenir dans un nouveau débat sur l'intérêt de mettre en place un tarif de l'électricité progressif.

Les promoteurs de ce tarif progressif, incontestablement soucieux du bien public, souhaitaient ainsi, via l'instauration d'une première tranche de consommation à bas prix, permettre aux moins fortunés de satisfaire à leurs besoins vitaux, tant l'électricité est devenue un bien de première nécessité, indispensable pour s'éclairer, se chauffer raisonnablement (même si le chauffage est alimenté par une autre énergie), communiquer avec son mobile rechargé.

Et en même temps, introduire une tranche supérieure à prix élevé, incitant les plus fortunés à ne pas gaspiller cette énergie essentielle pour la collectivité, même si leurs revenus leur permettraient de «chauffer les petits oiseaux» en ouvrant la fenêtre, sans éteindre leur convecteur électrique, sans aucun dégât pour leur train de vie!

Qui ne souscrirait pas à cet objectif de justice sociale, permettant de préserver la cohésion nationale en mettant en œuvre l'indispensable solidarité au profit des plus démunis, et d'efficacité environnementale — encore

plus évidente aujourd'hui face à l'urgence climatique — en incitant à la sobriété ceux qui pourraient se permettre de gaspiller, sans impact douloureux sur leur portefeuille?

Il faut un certain courage pour dénoncer, non pas l'objectif que Marcel Boiteux ne récuse absolument pas, mais le moyen proposé pour l'atteindre avec la mise en place d'un tarif progressif, et risquer ainsi de se faire accuser d'être du côté des nantis, sans aucun égard pour les pauvres, ce que certains ne se sont pas privés de faire.

Du courage certes, mais accompagné d'une grande pédagogie, un art dans lequel Marcel Boiteux a toujours excellé, en mettant à la portée de tous la compréhension des mécanismes les plus complexes, dont le fonctionnement du système électrique fait partie.

Pédagogie de l'économie tout d'abord, pour remettre l'église — ou plutôt la mairie — au centre du village, avec quelques formules-choc comme «Les horloges sont faites pour dire l'heure, comme les prix pour dire les coûts». En effet, Marcel Boiteux est d'abord un économiste talentueux<sup>1</sup>, même s'il a été aussi — et peut-être surtout — un capitaine d'industrie d'exception à la tête d'EDF. Ainsi écrit-il : «Chacun est appelé à payer ce qu'il coûte pour chaque bien ou service dont il use et la solution la plus économique pour lui sera aussi la plus économique pour la collectivité; inversement, si les prix ne reflètent pas les coûts, la

solution la plus économique pour lui peut très bien ne pas l'être pour la collectivité»!

Pédagogie ensuite, pour expliquer la structure des coûts du système électrique. Le «coût d'une fourniture d'électricité comporte deux parties : la première est indépendante de la consommation» (le compteur, le branchement, une partie du réseau amont pour pouvoir délivrer la puissance demandée par le client...); «ces dépenses sont enclenchées le jour où le client s'abonne et elles courent de la même manière que le dit-client consomme ou pas». Et d'enfoncer le clou par la force de l'exemple : «demandez-vous au propriétaire de votre appartement de décompter de votre loyer vos semaines d'absence?». La seconde partie consiste à couvrir le coût de production — et d'acheminement via le réseau de grand transport — du kilowattheure que le client va consommer.

Sur la mise en place d'un éventuel rabais sur cette seconde partie, la question posée par Marcel Boiteux est : «Il s'agit de savoir si dispenser les pauvres d'une partie du coût de la prestation dont ils bénéficient engendrera plus de bénéfice social que de nuisance économique».

Pédagogie enfin, pour répondre à la question précédente, sur l'efficacité d'une politique publique au profit des plus démunis, en montrant par de multiples exemples, toutes les difficultés, tous les risques de contournement, voire de fraudes, liés à la mise en place d'une tranche de consommation théoriquement dédiée aux plus démunis ou, alternativement les coûts exorbitants d'une armée de contrôleurs pour éviter ces dérives. Et de suggérer que la meilleure option pour soutenir les plus défavorisés, ou la moins nuisible à la maximisation du surplus collectif, serait l'instauration d'un impôt négatif à leur profit, en complément et en symétrie de l'impôt progressif existant : en effet, la précarité énergétique relève de la précarité tout court, pour se loger, pour s'alimenter, pour s'habiller...!

Mais surtout pour éviter qu'un Big Brother (un «grand frère» dans le texte de

Marcel Boiteux, qui n'apprécie guère les anglicismes...) se charge de contrôler, et sanctionner le cas échéant, le comportement supposé déviant de chacun d'entre nous. Il conclut en prenant l'exemple d'un cas extrême de «grand frère», celui de Pol Pot, avec son rêve funeste de créer un homme nouveau, qui a conduit à l'une des pires tragédies humaines, tout en reconnaissant qu'«on n'en [était] pas là»! Sans doute que si Marcel Boiteux réécrivait cet article aujourd'hui, il conclurait en prenant l'exemple, en lieu et place du Cambodge des années 1970, de la Chine bien actuelle de Xi Jinping et sans ajouter... «on n'en est pas là»!

Et si Marcel Boiteux reprenait la plume aujourd'hui pour s'exprimer sur l'envolée des prix de l'électricité en Europe et en France (provisoirement?) abritée, pour les particuliers, par la mise en place du bouclier tarifaire?

Est-ce que cet éminent économiste, qui a mis en place la tarification au coût marginal de l'électricité en France (heures pleines, heures creuses, tarif EJP puis Tempo...) — alors que tous les autres pays facturaient l'électricité sur la base des coûts comptables —, et dont le principe de base est de faire payer au consommateur le coût du dernier kilowattheure produit — le plus cher dans le «*merit order*», «l'ordre de mérite» dirait Marcel Boiteux —, écrirait-il «circulez, il n'y a rien à voir, le marché de l'électricité fonctionne de façon optimale en Europe, puisque le prix de l'électricité est fixé par le coût de fonctionnement de la centrale la plus chère, nécessaire à la satisfaction de la demande d'électricité totale (aux congestions près des interconnexions entre les différents pays), bref précisément le coût marginal du dernier kilowattheure produit en Europe»?

J'en doute fortement! Non pas qu'il contesterait l'évidence d'un fonctionnement optimal du marché de l'électricité en Europe — bien plus efficace que les «échanges à bien plaisir» entre les pays avant l'ouverture du marché —, mais tout simplement en constatant que le prix payé par les consommateurs français — en dehors du bouclier tarifaire — n'a plus aucun

rapport avec le coût complet de la production d'électricité en France!

En effet, ce qui était avéré à l'époque du monopole — à savoir que la tarification au coût marginal d'un parc de production développé de façon optimale, en fonction des coûts d'investissement et des coûts de combustible, permettait de recouvrer tout juste (aux erreurs de prévisions près...) le coût complet de ce parc — n'a plus aucune réalité aujourd'hui, dès lors que chacun des États membres dispose — et continue de décider de la structure de son développement — d'un parc de production d'électricité dessiné selon ses critères de choix, lesquels s'avèrent fortement différents d'un pays à l'autre.

L'exemple le plus frappant en est bien sûr la différence entre le choix de l'Allemagne, qui a décidé de fermer toutes ses centrales nucléaires, et celui de la France qui choisit au contraire de prolonger leur durée de vie, et envisage désormais le renouvellement de ce parc nucléaire, au moins en partie.

Or, comme le dit si bien Marcel Boiteux, «les horloges sont faites pour dire l'heure, et les prix pour dire les coûts», mais malheureusement, on en est très loin aujourd'hui en France, où les coûts de production sont sans rapport avec le prix du gaz, lequel détermine largement le prix de l'électricité au jour le jour<sup>2</sup>!

Il existe des solutions pour sortir de ce dilemme, compatibles avec le maintien d'un marché de gros optimisé comme aujourd'hui, et avec la sacro-sainte concurrence promue par la Commission européenne, laquelle devrait s'exercer là où sont les coûts et pour promouvoir l'innovation<sup>3</sup>.

Un de nos anciens, aujourd'hui disparu, plus jeune directeur de centrale à la sortie de la dernière guerre mondiale, disait : «l'énergie, c'est de l'investissement, et l'électricité encore plus...!».

Parole d'or, qui aurait dû conduire à mettre la concurrence là où résident les coûts, alors que celle-ci a été introduite sur — et finalement limitée à — la commercialisation, segment de la chaîne de valeur de l'électricité dont le coût est de très loin le plus faible, en comparaison de celui de tous les autres. Il aurait fallu la mettre en œuvre prioritairement sur les investissements de production, par le biais d'appels d'offres compétitifs organisés dans le cadre d'une planification énergétique choisie par chaque pays, — le marché de gros de l'électricité, myope au-delà de 3 ans, étant incapable d'orienter ces choix — lesquels seraient rémunérés par des contrats pour différences, reflétant leurs coûts complets qui seraient facturés aux fournisseurs des clients finaux, en toute neutralité.

À charge pour ces fournisseurs de faire preuve d'efficacité commerciale et d'innovation, notamment sur des options tarifaires reflétant les périodes de pointe et de creux, et incitant les clients à consommer au meilleur moment pour eux, comme pour la collectivité.

Et, sauf erreur de ma part, depuis l'ouverture du marché de détail à la concurrence, je n'ai pas constaté dans les offres des fournisseurs beaucoup d'innovations, mais à l'inverse, beaucoup d'énergie et d'imagination pour profiter... du niveau et des failles de l'ARENH, sans même évoquer cette «start-up innovante» qui, tel un bandit de grand chemin, prétendait être rémunérée pour l'effacement, chez ses clients, de kilowattheures qu'elle ne produisait ni n'achetait sur le marché. Et là, on aurait été très éloigné de prix qui doivent refléter les coûts!

### NOTES

1. En effet, Marcel Boiteux et Gérard Debreu étaient deux étudiants talentueux chaperonnés par Maurice Allais. L'un d'entre eux pouvait partir aux États-Unis pour parfaire sa formation. L'heureux gagnant fût tiré au sort et Gérard Debreu traversa l'Atlantique pour recevoir des années plus tard le prix Nobel d'Économie. Nul doute que, dans le cas inverse, Marcel Boiteux aurait pu concourir pour le même prix, mais le sort a bien fait les choses, pour le plus grand bénéfice d'EDF et de la France!

2. Même si, transitoirement en raison des indisponibilités actuelles du parc nucléaire, c'est un peu moins vrai aujourd'hui.

3. Dominique Finon en a proposé dans cette même revue en janvier-février dernier («Protéger d'abord les consommateurs du risque de prix électriques élevés», *La Revue de l'Énergie*, n° 660).

### BIOGRAPHIE

**PHILIPPE TORRION**, ancien élève de l'École polytechnique (1974) et de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris, a fait toute sa carrière à EDF : ingénieur économiste puis chef de département au Service des EEG, directeur du Centre EDF-GDF Services Gard Cévennes en 1992, puis 5 ans plus tard chef du Service Économie du Système à la Direction Production Transport. En 1999, il est nommé directeur de la Stratégie, puis délégué régional PACA en 2001, et directeur général d'EDF Trading en 2005. En 2008, il est nommé directeur optimisation Amont-Aval & Trading (DOAAT), puis en 2015, directeur exécutif Groupe en charge de l'Innovation, de la Stratégie et de la Programmation, tout en assurant la présidence du Conseil d'Administration d'EDF Trading, avant de prendre sa retraite en 2017.